



Dossier
de presse

ANGERS, VILLE
EN MOUVEMENT

+
+
+
CŒUR
DE
MAINE
+
+
+

UN ESPACE À VIVRE
POUR TOUS LES ANGEVINS

15 MARS 2024





Cœur de Maine est un espace central qui a entièrement été repensé pour renforcer l'attractivité du cœur de ville et offrir de nouveaux lieux de vie aux Angevins en bords de Maine.

Depuis 2018, de nombreux aménagements ont ainsi été réalisés : promenade Jean Turc (2018), couverture de la voie des berges et réalisation du pont des Arts-et-Métiers (2019), création des halles alimentaires et reconfiguration de la place Molière à l'occasion de la mise en service des lignes B et C de tramway (2023).

La transformation de l'esplanade Cœur de Maine en « square urbain » constitue le dernier aménagement marquant de cet espace public.

DE L'ESPLANADE AU SQUARE URBAIN



Créée grâce à la couverture de la voie des berges, l'esplanade Cœur de Maine présente **un espace enherbé de 3 000 m²**, bordé d'un bout à l'autre d'une promenade en balcon au plus près de la rivière.

Inaugurée en juin 2019, l'esplanade a rapidement été adoptée par les Angevins. Elle constitue une des pièces maîtresses d'un centre-ville redynamisé, mieux relié à la Doutre et ouvert sur la Maine.

En raison des nombreuses nuisances nocturnes et consécutivement au drame intervenu en juillet 2022, la décision a été prise de transformer cette esplanade en square urbain pour sécuriser et apaiser le secteur.



UN NOUVEAU PARC URBAIN

280 m de grilles paysagères discrètes ont ainsi été installées autour de l'esplanade. Fabriquées en Maine-et-Loire, elles mesurent entre 1,60 m et 1,70 m de haut, se fondant complètement dans l'environnement pour conserver l'esprit original de l'aménagement.

Le public peut désormais accéder à l'esplanade via **l'un des cinq portails**. Le premier, d'une largeur de 8 m, est positionné face aux halles, côté mail de la Poissonnerie. Quatre autres portillons, larges de 3 à 4 m, sont installés aux quatre coins du square à proximité des ponts de Verdun et des Arts-et-Métiers et des rues Plantagenêt et Baudrière.

Les barreaux des grilles sont recouverts d'un revêtement thermolaqué de la même couleur que le pont des Arts-et-Métiers. Les coloris ont été validés en collaboration avec l'Architecte des Bâtiments de France.

Côté carrefour Molière, un nouvel îlot de fraîcheur a été créé le long de la clôture, avec la plantation **de 150 plantes grimpantes et 150 arbustes et vivaces, tous cultivés en pépinière locale.**

LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT

Le projet a été conçu par l'urbaniste Paul-Armand Grether, en charge des aménagements du secteur "Centre-Ville Maine", et sa réalisation a été confiée à l'entreprise Edelweiss Paysages, basée à Montreuil-Juigné.



CALENDRIER DES TRAVAUX



- **Octobre 2023** : début des travaux
- **Novembre > décembre 2023** : pose du mobilier
- **Noël 2023** : plantations
- **Mi-janvier 2024** : pose des dernières clôtures
- **Mi-janvier > fin février 2024** : installation des 5 portails

UN LIEU DE CONVIVIALITÉ À DESTINATION DE TOUS LES ANGEVINS

L'esplanade est ouverte de 8h à 20h, du 1^{er} octobre au 30 avril, et de 8h à 22 h, du 1^{er} mai au 30 septembre. Des ouvertures exceptionnelles, jusqu'à 23 h, pourront être possibles en cas d'événement ou de période de canicule.

avant



après



LES ANIMATIONS À RETENIR

- **28 mai** : relais de la flamme olympique
- **21 juin** : fête de la musique
- **Septembre** : Accroche-cœurs



LE PONT DES ARTS-ET-MÉTIERES



Érigé entre les places Molière et La Rochefoucauld, le pont des Arts-et-Métiers accueille piétons et cyclistes depuis 2019 et les lignes B et C du tramway depuis le 8 juillet 2023. L'ouvrage, long de 130 m, repose sur deux piles construites dans le lit de la Maine. Son tablier fin s'intègre de manière harmonieuse dans son environnement, sans masquer le pont de Verdun.



© Ville d'Angers - Studio Katra

Pour habiller le pont des Arts-et-Métiers et faire le lien entre les deux rives, la Ville a fait appel à Studio Katra pour réaliser une fresque de 130 m de long sur les deux poutres bordant la plateforme du tramway.

À la manière d'un papier peint, des motifs refléteront les mouvements de l'eau, la Maine serpente, scintille, clapote, va et vient au rythme des courants. Les motifs floraux rappellent quant à eux les petites pervenches blanches présentes sur les bords de la rivière. Les Angevins pourront découvrir la fresque à partir de mai.

LA PLACE MOLIÈRE

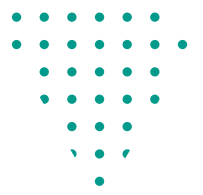


© Ville d'Angers - Thierry Bonnet

Depuis le 8 juillet 2023, la place Molière est devenue le point de convergence des nouvelles lignes B et C du tramway, et un lieu d'échanges entre le centre-ville, l'esplanade et le quartier de la Doutre, permettant de mieux relier les deux rives. Signe de ce succès, depuis le lancement du nouveau réseau de transports en commun, **la station Molière, facilement accessible, compte un passage de rame toutes les 2'30 en heure de pointe avec plus de 2000 passages par jour entre septembre et décembre 2023.**

Un espace central permet l'accueil du marché bio et des évènements avec des espaces végétalisés et arborés propices à la détente, riches de 36 arbres, dont 33 nouvellement plantés, 256 arbustes et 6 000 vivaces.

PROMENADE JEAN-TURC



© Ville d'Angers - Sophie Cranger



Livrée en juin 2018, la promenade Jean-Turc a été aménagée au pied du château. Elle dispose d'une véritable voie verte permettant aux piétons et aux cyclistes de relier le centre-ville à la Baumette via un cheminement central sécurisé, mais également de jeux pour enfants et de jets d'eau au pied de la montée Saint-Maurice. À noter également, dans son prolongement, un balcon a été aménagé surplombant la rivière.



HALLES CŒUR DE MAINE

© Ville d'Angers - Sophie Cranger



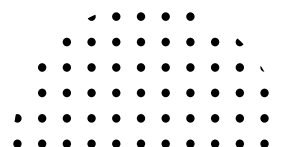
Dans le prolongement du mail arboré de la Poissonnerie, libéré du stationnement automobile depuis l'été 2019, les Halles Cœur de Maine proposent une nouvelle offre commerciale. Celle d'un marché couvert avec ses produits frais et locaux et des artisans de bouche, producteurs et traiteurs. Depuis juin 2023, 18 stands sont ouverts sur une surface de vente de plus de 1 000 m². **Les halles ont su trouver leur public : 700 000 visiteurs ont été recensés en 6 mois.** Ce qui fait des Halles Cœur de Maine, l'un des meilleurs démarrages pour l'exploitant Biltoki.

LE SIÈGE DU CRÉDIT MUTUEL

© Sabh



Commencés mi-2021, les travaux du siège du Crédit Mutuel Anjou doivent se poursuivre jusqu'au deuxième semestre 2025. Le siège du Crédit Mutuel occupera l'ensemble du bâtiment avec 250 salariés, un rooftop de 400 m², un lieu de restauration et 35 appartements. Fin 2023, le chantier a franchi une nouvelle étape avec le début des travaux de surélévation qui permettront de construire trois étages supplémentaires.





© Ville d'Angers - Thierry Bonnet

RIVES VIVANTES – QUAI MONGE

Des nouvelles dynamiques ont été mises en place (gestion de la rivière, tourisme, programmation événementielle) autour de la Maine. C'est dans ce cadre que le Ville d'Angers a confié à Alter un contrat de gestion de la rivière avec les objectifs suivants :

- Mettre en place un plan de gestion pour préserver ses qualités environnementales, la Maine constituant un corridor de biodiversité majeur entre les Basses Vallées angevines et le Val de Loire.
- Assurer une gestion unitaire des occupations fluviales par la mise en place d'un service d'accueil des plaisanciers et d'organisation des différents amarrages de bateaux.
- Lancer un appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour développer des activités respectueuses de l'environnement sur et en bord de Maine, de nature à faciliter la découverte de la rivière et des sites historiques et naturels qui la bordent.

Un premier AMI vient d'être lancé. À vocation saisonnière et expérimentale, celui-ci porte sur l'animation du quai Monge.

« Le quai Monge est un lieu emblématique de notre ville, situé au pied du quartier de la Doutre, explique Jean-Marc Verchère, maire d'Angers. Il est cependant peu fréquenté par les Angevins, qui connaissent davantage la place voisine de La Rochefoucauld pour son espace de stationnement de 1 200 places gratuites ou la foire Saint-Martin. »

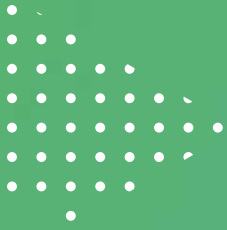
Sur un linéaire pavé de plus de 440 m, le quai Monge, a longtemps été occupé par des bateaux-lavoirs et des barques de pêche. Il fait partie intégrante du Secteur de Patrimoine Remarquable d'Angers et du projet de Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur d'Angers.

« L'objectif de cet appel à manifestation d'intérêt est de redonner vie à ce lieu exceptionnel à travers des activités culturelles, sportives, ludiques et de détente en lien avec la rivière à destination de tous les publics. »

Les candidats ont jusqu'au 29 mars 2024 (12h) pour manifester leur intérêt. La sélection aura lieu fin avril pour un début des activités attendu en juin 2024.

INFORMATIONS PRATIQUES :





Geste d'aménagement conçu pour couvrir la voie des berges et redonner de l'espace aux Angevins, l'esplanade Cœur de Maine a aussi été pensée dès le début comme un espace à vivre accessible à tous. Cette esplanade a désormais des allures de square urbain. Les nouvelles grilles se fondent discrètement dans le paysage, grâce à la végétalisation, et répondent à une double volonté : préserver l'identité de l'esplanade, en garantissant une diversité d'usages et d'activités, tout en préservant la tranquillité des riverains la nuit grâce à des accès contrôlés qui permettent d'assurer la sécurité à laquelle chacun a droit. Concilier les usages dans l'espace public c'est bien notre volonté.



Jean-Marc Verchère, Maire d'Angers



L'ouvrage de clôture est le plus simple et le plus sobre possible, il s'appuie sur les espaces végétalisés existants et créés, avec des arbustes et plantes grimpantes qui progressivement viendront coloniser et accompagner le parcours. Cinq portails sur son entour offrent en journée des accès et des traversées facilitées. Le caractère minimaliste de la clôture, la teinte gris bleuté de la serrurerie comme le jeu de composition avec un barreaudage devant/derrière et des montants traversants permettent de limiter sa présence, son impact et sa hauteur.



Paul-Armand Grether, urbaniste

**Service des Relations Presse
Ville d'Angers / Angers Loire Métropole**

02 41 05 47 21

relations.presse@ville.angers.fr

<http://presse.angers.fr>

 @Presse_Angers

